

La première grande guerre à la pauvreté

André Saumier

Volume 14, numéro 2, novembre 1989

Pauvreté et santé mentale (1) et À propos des patients agressifs (2)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031531ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031531ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saumier, A. (1989). La première grande guerre à la pauvreté. *Santé mentale au Québec*, 14(2), 210–214. <https://doi.org/10.7202/031531ar>

La première grande guerre à la pauvreté¹

L'invitation aussi agréable qu'inattendue qui m'amène devant vous ce matin m'aura en tout cas permis de comprendre enfin une réaction dont la régularité ne faisait, pour moi du moins, que renforcer le caractère surprenant. J'ai en effet l'habitude – ou mieux je l'avais – de suggérer aux anciens ministres, hauts fonctionnaires pensionnés ou hommes d'affaires à la retraite que je rencontre souvent, d'écrire et de publier leurs souvenirs des grands événements auxquels ils ont été mêlés. Histoire d'assurer cette mémoire collective, essentielle me semble-t-il, à la compréhension de notre société. Je croyais naïvement cette suggestion flatteuse pour le concerné. Or, à ma grande surprise, elle était généralement accueillie avec une certaine froideur et la conversation déviait rapidement vers des sujets d'une actualité plus brûlante.

Je comprends maintenant pourquoi. Me voilà en effet dans une situation semblable, puisque vous me demandez de me remémorer ce que vous appelez avec une certaine emphase la «première» guerre à la pauvreté. C'est un peu comme demander à un vétéran de vous parler de la «première» grande guerre...

Sans doute y a-t-il une certaine grandeur à se voir transformer en patriarche, ce qui serait encore plus touchant si nous vivions dans une société adepte du confucianisme qui, comme vous le savez, vénère les ancêtres et voue aux vieux un respect entièrement approprié. Force est bien de constater, toutefois, qu'il s'agit là de gens auxquels on élève des statues, ou au moins des bustes, parce qu'ils ne paraissent plus avoir de prise valable sur la situation du jour. Parlez-nous du passé, me dites-vous, car vous l'avez connu et y appartenez; quant au présent, nous nous en occupons, merci, et vos lumières là-dessus ne présentent guère d'intérêt. Avouez que le choc est dur pour quelqu'un qui vient à peine d'avoir cinquante-six ans, qui a encore toutes ses dents et ses cheveux, qui se sent plus que jamais en possession de ses moyens et qui nourrit même de vastes

projets pour l'avenir! L'expérience est salutaire cependant, et il me faut vous en remercier du fond du cœur, maintenant que je serai remis de mes émotions.

La plupart d'entre vous ne saviez ni lire ni écrire, et je sais que vous étiez toutes et tous précoces, lorsque les élites montantes et réformatrices du Québec se réunirent au Centre de conférences du Mouvement Desjardins, à Lévis, en septembre 1965. Il s'agissait de jeter ensemble un premier regard sur les inégalités socio-économiques et la pauvreté au Québec. Nous commençons alors à peine à sortir de notre Moyen Âge. Il faut bien vous en parler un peu, car le Québec d'aujourd'hui restera toujours énigmatique pour ceux qui n'ont pas vécu eux-mêmes, et de près, cette transition dont la profondeur, la rapidité et la quiétude n'ont guère de parallèle dans l'histoire de l'Occident.

Quelques indices. Le budget *total* du gouvernement fédéral, à cette époque lointaine, en plus d'être équilibré – eh oui, cela est déjà arrivé – n'atteignait même pas le *déficit* qu'Ottawa connaît aujourd'hui. Quant à celui du Québec, c'était des poussières, qui dépassaient à peine le niveau des erreurs de calcul dans le dernier budget de monsieur Gérard D. Lévesque.

Qu'en est-il des divers organismes qui avaient travaillé à l'organisation du symposium de 1965? Le Conseil de Bien-Être du Québec, disparu. L'Union catholique des cultivateurs, disparue aussi. Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, le Comité permanent d'aménagement des ressources, le Conseil des Oeuvres de Montréal, le Plan de réaménagement social et urbain, les Jeunesses Ouvrières Catholiques, le ministère du Bien-Être social et de la Famille, le Service social de Sherbrooke, la direction des budgets familiaux à la CSN, entités alors plus que connues, tous engloutis. On croirait visiter un cimetière, où le visiteur s'amuse à déchiffrer les inscriptions sur de vieilles pierres tombales

et à imaginer, avec un brin de nostalgie, une époque maintenant révolue. Qui se souvient du rapport Boucher de 1963, dont on se préoccupait alors de suivre la mise-en-œuvre des recommandations - un peu comme le rapport Rochon d'aujourd'hui? Qui se rappelle mars 1964, alors que le président Lyndon B. Johnson déclarait la guerre à la pauvreté en même temps qu'au Vietnam? Il s'agissait, disait-il avec une grandiloquence malgré tout touchante parce qu'issue d'un bon naturel (je vous en livre une traduction de mon crû), il s'agissait de

«construire une Amérique où chaque citoyen partage tous les avantages de la société qui est la sienne et où chaque homme ait une chance d'élever son niveau de bien-être jusqu'aux limites de ses possibilités».

Qui tient encore aujourd'hui - nous sommes après tout en pleine campagne électorale - ce genre de discours? Pourrait-on même le tenir sans ridicule? Rappelez-vous également que c'était à peine deux années auparavant que Michael Harrington, décédé il y a très peu, publiait son ouvrage historique *The Other America: Poverty in the United States*. Tout semblait alors permis et possible. Et les lendemains qui chantent c'était vraiment pour demain ou, au pis, pour après demain.

Le Québec de 1965. Le fameux ministère de l'Éducation, qui donnerait à tous les jeunes québécois une éducation à la fois gratuite et de qualité, enfin délestée du grec, du latin, et de la philosophie thomiste, donc adaptée aux exigences du monde contemporain, avait été créé sur la foulée du rapport Parent. Les compagnies d'électricité venaient d'être nationalisées par René Lévesque, qui passait des Richesses naturelles au ministère du Bien-Être et de la Famille et dont, parenthèse amusante, j'avais accepté de devenir conseiller spécial, projet interrompu par les élections de 1966. Jean Lesage avait lancé le grand projet du complexe sidérurgique intégré de Bécancour, dont Gérard Filion était nommé p.d.g. La Caisse de dépôt et de placement ouvrait modestement ses portes. Roland Parenteau dirigeait l'Office de planification du Québec, supposément modelé sur l'Office du Plan en France; il allait bientôt conclure à l'impossibilité à la fois théorique et pratique d'un plan de développement pour la province. Daniel Johnson était sur le point de devenir premier ministre du Québec et avait promis que son premier geste serait de limoger Arthur

Tremblay, alors sous-ministre de l'Éducation et aujourd'hui sénateur. Les «instituts» de Paul Gérin-Lajoie deviendraient les Collèges d'enseignement général et professionnel, les Cegeps, et les polyvalentes pousseraient partout, en même temps que le transport scolaire gratuit. Arriveraient ensuite le Centenaire de la Confédération, Expo 67, De Gaulle sur le Chemin du Roy et le balcon de l'Hôtel de ville, Trudeau Premier Ministre du Canada, la création par Lévesque du Mouvement Souveraineté Association. Je lisais alors un petit livre de l'historien français Daniel Hallvy, intitulé *Essai sur l'accélération de l'histoire*. Le titre en tout cas était bien choisi et pertinent aux mois extraordinaires que nous vivions alors.

En 1966, Ottawa votait le Canada Assistance Act et, en 1967, instaurait le supplément de revenu garanti pour les personnes âgées. La loi sur l'Assurance Santé arrivait en même temps. Le revenu par tête était alors, au Québec, de quelque 2 500\$ - la famille moyenne comptait 4,3 personnes (la plus élevée au Canada après le 4,5 des provinces Atlantique), le PNB approchait les 52 milliards et le taux de chômage se situait à moins de 4%. À la même époque, incidemment, ce taux se situait à 0% en France et en Australie, à 1% en Allemagne, à 1,9% en Angleterre et à 4,4% aux États-Unis. Notre caisse d'assurance chômage était structurée de façon à s'autofinancer et même à dégager des surplus. Toujours à la même époque, le Bureau Fédéral de la Statistique, comme on l'appelait alors, établissait le seuil de la pauvreté à 4 000\$ pour une famille de quatre - le revenu médian par ménage, au Canada, dépasse aujourd'hui les 40 000\$ - et l'on estimait que 3 863 000 Canadiens et Canadiennes vivaient en deça de ce seuil; au Québec, c'était 40% de la population! Les compagnies de finance, perçues alors comme un mal universel, chargeaient des taux usuraires qui allaient de 18 à 24% par année. Elles ont été remplacées depuis, progrès oblige, par les cartes de crédit.

Tel était le contexte général du congrès de Lévis. Son analyse était percutante, et ses recommandations également. On y insista beaucoup, c'était déjà à la mode, sur des réformes de structure. Nécessité absolue de la gratuité scolaire - certains d'entre vous se rappelleront peut-être le célèbre slogan «qui s'instruit s'enrichit» - d'autant que le Québec avait alors le plus bas niveau tant de scolarité que de fréquen-

tation scolaire. Aujourd'hui, par contraste, le Québec est la province qui dépense le plus *per capita* pour l'enseignement universitaire – surprenant mais néanmoins vrai, c'est un récent rapport du gouvernement de l'Ontario qui l'affirme, chiffres à l'appui – et, l'an dernier, les universités québécoises graduaient plus de 40% de tous les MBA du Canada. Nécessité également d'un système d'aide juridique – nous avons aujourd'hui celui qui est le plus avancé au pays. Importance de créer un Tribunal de la Famille – c'est fait. Urgence d'améliorer les conditions de l'habitat – on en parle à peine aujourd'hui. Ça doit être plus ou moins réglé aussi. En tout cas, nous sommes maintenant un peuple de propriétaires, alors que nous étions alors en très grande majorité des locataires.

Quelques grands thèmes analytiques et réformateurs sous-tendaient ces recommandations, dont je n'ai signalé que quelques-uns. La pauvreté était définie essentiellement comme une absence de participation à ce que j'appellerais la *vie civile*; le mot «civil», comme vous le savez, vient du latin «civitas», d'où viennent aussi les mots «cité», «citoyen», «civilisation». C'est donc une expression porteuse d'une signification à la fois riche et profonde. Or la participation était à cette époque, dans les milieux intellectuels, une sorte de maître-mot. Le BAEQ, alors au faite de sa renommée, ne jurait que par elle et par l'animation sociale, son pendant obligatoire. On la retrouvait en ville, dans les multiples comités de citoyens, très souvent animés par de jeunes intellectuels qui allaient eux-mêmes vivre dans les quartiers défavorisés, particulièrement Saint-Henri – on ne parlait guère, à cette époque, de la Pointe-Saint-Charles et encore moins de l'est de Montréal ou des quartiers d'immigrants.

Écoutez à cet effet Jean-Claude Lebel, futur secrétaire du Conseil du Trésor et président de la SGF, et l'un des trois grands patrons du BAIQ: «Avant d'être économique, le problème de la pauvreté est culturel. Au-delà des querelles de mots et des querelles idéologiques, une réalité s'impose: le développement planifié et participant.»

Fernand Dumont, dans un magistral discours de clôture, enfonçait le clou:

«Il me semble avoir montré, au départ, que la pauvreté, au sein de nos sociétés riches, posait

avant tout le problème de la participation sociale. On ne peut songer simplement à étendre aux pauvres les bienfaits du progrès économique sans, du même coup, leur donner la parole, c'est-à-dire sans nous interroger sur les conditions d'une société nouvelle où tous pourraient exprimer leurs besoins et communier dans un idéal de fraternité.»

Qui dit, ou disait, participation, disait aussi planification. Guy Savard, alors secrétaire du CBEQ, le note dans son texte de synthèse.

«L'élimination permanente de la pauvreté ne pourra résulter que de trois démarches complémentaires – dont je signale deux;

1. Une planification économique et sociale à la fois localisée et effective, reposant sur la participation directe des citoyens, à partir d'un découpage en régions socio-économiques et administratives

2. une démarche de planification globale, au niveau de la société québécoise dans son ensemble, encadrant les grandes politiques gouvernementales en matière d'éducation, d'emploi, de sécurité sociale, de développement économique, etc, et reposant sur des objectifs globaux de développement.»

Et Savard continuait:

«L'on ne pourra s'engager dans ces démarches qu'après avoir sensibilisé profondément la population aux problèmes en cause, par l'utilisation des «mass media» et par l'animation sociale (...) Mais la condition primordiale du succès, c'est que le leadership de notre société s'enracine véritablement dans les couches sociales pauvres et économiquement faibles, et en actualise les aspirations et les besoins de façon authentique.»

Cette problématique et cette thérapeutique sont-elles encore d'actualité? À vous d'en juger – je note cependant qu'on ne parle plus guère, aujourd'hui, de planification globale, encore moins de planification effective. La bataille se livre maintenant sur d'autres fronts, dont celui de l'enrichissement collectif et du droit inaliénable des syndiqués du secteur public d'en profiter pleinement.

Et pourtant, de cette analyse qui fait peut-être un peu sourire aujourd'hui, le congrès de Lévis aura dégagé des impératifs qui me paraissent encore pertinents, par exemple:

- une politique provinciale (comme on disait alors) de l'emploi, dont un vaste programme de formation continue ;
- priorité à l'éducation des adultes et définition d'une politique cohérente d'éducation permanente ;
- un système complet et unifié de sécurité sociale, garantissant la protection et la sécurité maximum contre les risques de l'existence ;
- l'État doit garantir à toutes les familles et à tous le maintien d'un revenu stable, dont le niveau permet de mener une existence normale.

On dirait sans doute tout cela autrement aujourd'hui, mais on le dirait quand même. Ou, en tout cas, on devrait le dire.

Quelques lacunes dans ce discours de 1965, alors pourtant avant-gardiste, quand nous le relisons avec des yeux de 1989. On n'y parle guère de santé, encore moins de santé mentale – on enfermait encore les fous à Saint-Jean-de-Dieu. On n'y parle évidemment pas de démographie et de natalité, et à peine, à peine, d'émigration – quant au multiculturalisme, le mot n'avait pas encore été inventé. Rien bien sûr sur la situation de la femme et des familles mono-parentales, ni sur les garderies. Quant aux assistés sociaux, on se préoccupait moins de leur droit que de la construction d'un système qui leur permettrait enfin de sortir de l'impasse socio-économique de la pauvreté héréditaire. Le discours technocratique n'était pas gestionnaire. On se souciait moins de gérer le système avec efficacité que de l'enraciner encore davantage et de le rendre plus généreux. L'État, à cette époque, dépensait finalement peu et la prospérité continue remplissait ses coffres au fur et à mesure et plus encore. Il s'agissait non pas, comme aujourd'hui, de convaincre un État prodigue et en difficulté financière de faire preuve d'un peu de prudence, mais bien plutôt d'amener un État instinctivement harpagon à être un peu moins près de ses sous.

Voilà peut-être la plus grande différence entre 1965 et 1989, dans le secteur qui vous préoccupe comme dans bien d'autres. Tout semblait alors possible et nous avions enfin en main le levier nécessaire. Nous croyions alors, avec une ferveur qui apparaît aujourd'hui à la fois naïve et touchante, à la capacité absolue de l'État d'incurver positivement le cours des choses et des hommes, et que le moment était finalement venu de remplacer l'arbi-

traire satisfait de la charité privée par l'anonymité efficace de la bureaucratie bienveillante. Nous mettrons donc avec enthousiasme la main à la pâte. C'était un temps où il était honorable et glorieux d'être fonctionnaire. Ma propre nomination comme sous-ministre adjoint à Ottawa, annoncée fin 1966, faisait la première page (vous avez bien compris, la première!) des quotidiens de Montréal. Autres temps, autres mœurs.

Il n'est donc pas surprenant que se soit si rapidement implantée cette multitude tentaculaire d'organismes et de ministères recommandés par toute une kyrielle de commissions d'enquête, depuis Parent jusqu'à Castonguay. Non seulement était-on certain de bien s'y retrouver, quitte à faire quelques ajustements judicieux ici et là, mais encore partagions-nous tous la conviction quasi religieuse que de cette emprise accrue de l'État jaillirait rapidement la solution à des problèmes coriaces, et un mieux-être aussi rapide qu'abondant. Un des problèmes qui agitait alors les esprits, et qui fit l'objet de je ne sais combien de débats internes et externes, portait précisément sur la meilleure façon d'agencer ce fourmillement de bureaux, d'offices, de conseils et de comités, instruments essentiels de la prise en charge de la collectivité par l'État.

Plus tard, la CSN publiera son manifeste intitulé «L'État, instrument de domination». Les files d'attente s'allongeront dans les urgences des hôpitaux, dans les CLSC, dans les bureaux de main d'œuvre et d'assistance sociale. Plus tard, on découvrira avec stupeur que la pauvreté non seulement perdure mais semble s'aggraver et s'étendre malgré les centaines de milliards et les dizaines de milliers de fonctionnaires engagés à sa disparition. Plus tard, on s'interrogera sur l'utilité véritable de tous ces CRSSS et autres proliférations bureaucratiques. Plus tard, on commencera à se demander comment il se fait que rien de tout cela ne paraît aboutir. Les économistes démontreront que l'augmentation du salaire minimum fait disparaître les emplois, que l'assurance-chômage sert essentiellement les classes ouvrières fortunées, que la fiscalité décourage l'entrée des assistés sociaux sur le marché du travail. On finira par se demander si plus d'argent et plus de programmes donnera enfin des résultats ou s'il ne faut pas reprendre toute l'affaire en profondeur et à partir de zéro. Mais ça, c'est une autre his-

toire. Au fond, c'est votre problème et je vous souhaite du fond du cœur meilleur succès que celui, tout compte fait médiocre, que nous avons connu.

Note

1. Ce témoignage est la conférence présentée au colloque Pauvreté et santé mentale: un silence troublant, le 15 septembre 1989.

André Saumier
Président de
Saumier Frères Conseil